

## LA PISCINE : C'EST PARTI

Plus de dix années se seront écoulées depuis que la décision avait été prise de rénover et de réhabiliter la piscine Alex Jany du SIVOM de la Région de Chevreuse.

Il faut se souvenir que la piscine actuelle du type « plein ciel » a été conçue en 1970 et construite en 1972, à la suite d'un concours lancé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dit « concours des 1000 piscines » – en fait il en fut construit 750 – lesquelles sont toutes à remplacer ou au minimum à entièrement réhabiliter.

L'objet de ces piscines était de permettre aux jeunes d'apprendre à nager et leur durée de vie d'origine était prévue d'une dizaine d'années.

Elles ont duré plus de trente ans.

Après beaucoup de péripéties, les travaux ont enfin démarré le 18 avril dernier.

La construction est prévue en deux phases : la première édification d'un bâtiment neuf enfermant un bassin de 25 m x 21 m, avec une durée de l'opération de dix-huit mois environ ; la seconde consiste à la réhabilitation et la modification du bâtiment actuel dont le bassin sera transformé en bassin ludique d'une durée de travaux de huit mois.

Grâce à cette opération à tiroirs, le service ne sera pas interrompu puisque le bâtiment actuel sera utilisé jusqu'à la mise en service du bâtiment neuf qui prendra ainsi le relais.

Les communes participant au SIVOM de la Région de Chevreuse réunissent approximativement 10.500 foyers. Le montant de l'investissement amorti sur trente ans entraînera pour chaque foyer fiscal un surcoût de l'ordre de 16,00 € par année.

Ainsi donc la vallée de Chevreuse sera dotée d'un équipement moderne et adapté à notre époque pour un coût « d'un paquet de cigarettes » par trimestre par foyer fiscal.

Jacques Pelletier  
Président du SIVOM



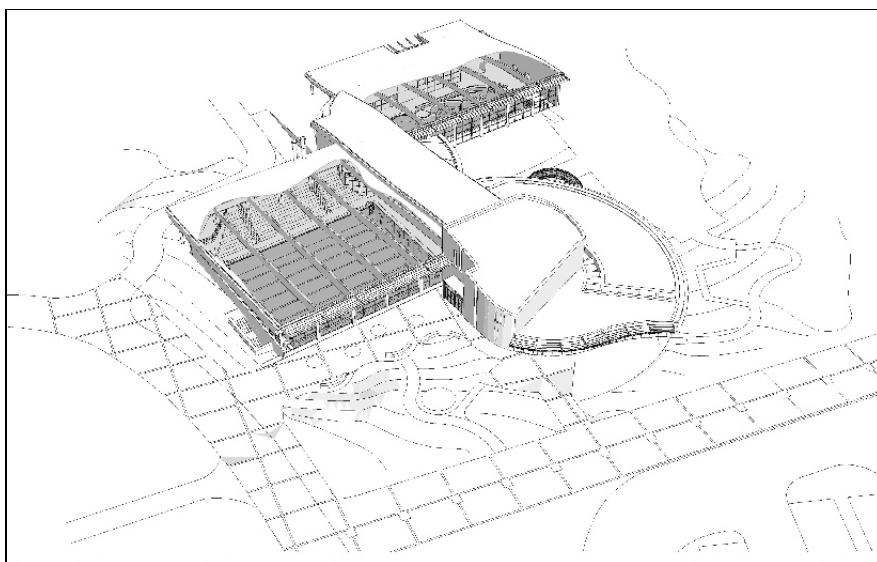
Avant travaux : juillet 2004



Début du chantier : 20 avril 2005

## 1<sup>ère</sup> Impression...

Cette nouvelle piscine comprendra :



**Un bassin de natation 25 m x 21 m  
(8 lignes)**

Surface : 525 m<sup>2</sup>

Profondeur : 2 m

**Un bassin de loisirs et d'apprentissage**

Surface : 125 m<sup>2</sup>

Profondeur :

Mini : 0,80 m

Maxi : 1,10 m

**Un toboggan de 60 m**

**Un bassin de remise en forme de 175 m<sup>2</sup>**

Profondeur :

Mini : 0,90 m

Maxi : 1,80 m

**Une pataugeoire de 70 m<sup>2</sup>**

Profondeur :

Mini : 0,10 m

Maxi : 0,40 m

**Un centre de remise en forme :**

Sauna, hammam, salle de repos, salle de fitness.

